



DECLARATION CFE-CGC

COMITE CENTRAL ENTREPRISE 18 JUIN 2019

En premier lieu, la CFE CGC tient à remercier la Direction Générale de l'avoir écouté dans ses attendus et le devenir politique d'une mesure que la CFE CGC réclamait seule contre tous depuis 3 ans.

- La CFE CGC se félicite aussi des dernières prises de position de la CFDT et de FO qui sont empreintes de bon sens.
- Même si d'autres syndicats ont perduré dans d'autres positions, antagonistes aux nôtres, elles sont aussi le signe que le dialogue social, privilège de la démocratie, a toujours lieu d'être à l'AFPA.

Néanmoins, **exclue de toutes les intersyndicales depuis notre prise de position favorable à l'EPIC en octobre 2016, et notre demande d'un plan Marshall RH et patrimonial**, nous avons, nous, la CFE CGC, le sentiment d'avoir perdu 3 ans. Pas tellement pour nous. Mais pour les salariés et l'AFPA tout entier.

Nous ne savons pas si nous avons tort ou raison mais c'est vraiment le sentiment de certaines d'adhérents, de sympathisants et d'électeurs. Alors nous n'allons pas ici nous féliciter de la mise en place d'un plan de départ volontaire, nous gargariser en disant « *c'est grâce à la CFE CGC que..* », mais vous dire tout simplement que nous avons profité de ce temps pour réfléchir à autre chose, aux suites, à l'incontournable et à notre projet initial : donner et retrouver de la fierté pour l'ensemble du personnel de l'AFPA.

C'est ce qui nous apparaît de plus important ; ça l'était déjà à l'époque et l'objet de toutes nos communications et préoccupations. Nous avons et avons en ce sens déjà énoncés beaucoup de mesures qui nous semblaient idoines et qui avaient pour but d'enrayer la spirale du déclin de l'AFPA.

Nous sommes sur ce plan-là aujourd'hui plus fermement convaincus que nous savons rassembler.

C'est ce que nous avons fait **en avril 2017 lors des élections des représentants de salariés au Conseil d'Administration, instance décisionnelle de notre EPIC**. C'était la mesure phare que nous propositions d'une manière tellement explicite dans notre programme de campagne **que 24 % des électeurs nous avaient suivis**.

Aussi et en conséquence, **dès l'annonce du plan, le 18 octobre dernier et avec l'appui de notre confédération qui nous soutient explicitement**, nous avons milité ardemment pour que des négociations aient lieu tout de suite. Sondage à l'appui, nous avons même voulu redonner une vie à

la vie syndicale Afpaienne qui, pour la CFE CGC, **avait perdu de son aura le 18 juin dernier avec l'affaire de la prorogation des mandats sur 6 années (cf le « Dormez Braves gens »)**.

La CFE CGC affirme haut et fort que pour nous, le syndicalisme est différent. Il y en a plusieurs, mais dans le cas précis de l'AFPA, **la CFE CGC pense que celui-ci doit être évolutionnaire et non pas révolutionnaire.** Mais il en va de même avec d'autres sujets l'organisation, le management, la direction générale ou les directions régionales : si chacun doit retrouver sa fierté, chacun doit se responsabiliser en se demandant quel est le sens de l'histoire pour notre agence AFPA.

Avions-nous le temps ou le droit de prendre encore des mauvaises décisions ou pire, pas de décision du tout en mettant l'ensemble de la structure en défaut ? NON.

- Les interventions de la Ministre du Travail devant l'Assemblée Nationale le 26 octobre dernier, le dernier et l'avant dernier rapport de la Cour des Comptes ont été aussi claires que le bas de notre bilan : froid.

Et pourtant, s'il est un paradoxe qu'on ne peut objecter, **qu'on apprécie ou pas ce gouvernement,** force est de constater que, financièrement, à coup d'injections de centaines de millions d'euros, nous sommes aidés et accompagnés pour opérer ce changement qu'on ne pourrait pas auto financer nous-mêmes.

La vision du changement, la CFE CGC l'a. Pour la CFE CGC, c'est le changement de l'AFPA qui est en jeu et pas seulement sa survie. C'est une chose essentielle à laquelle la CFE CGC tient.

En ce sens, les derniers mois ont été insoutenables, comme les 3 dernières années. On n'en est plus à quelques centaines de millions d'euros près de perdus, à savoir dans combien de temps, dans combien d'années ce gel des salaires va perdurer (10 ans, 15 ans, 20 ans ? dites-nous...) mais à se demander, nous responsables syndicaux, comment peut-on faire pour aller de l'avant et redresser cette entreprise dotées, pour partie, de certaines missions de service public.

C'est le devoir moral que la CFE CGC se donne comme une valeur du syndicalisme parmi d'autres. Mais nous sommes d'autant plus convaincus aujourd'hui que notre vision, notre ligne de conduite, durant ces mois de remous (sur lesquels nous alertions déjà depuis plusieurs années), n'a pas dévié de notre cap initial. Dès nos premières prises de position, nous le savions.

Au CCE du 11 avril dernier, avant dernière date que nous vous donnerons, **la CFE CGC avait été la seule à proposer différents abondements, mesures supplétives et additionnelles au PSE initial qui avait été présenté.**

Un CCE fait force de loi quant à l'enregistrement des prises de parole qui y sont tenus mais en aucun cas de la capacité et volonté de la direction générale à y répondre positivement.

De ce fait nous sommes ravis que d'autres représentants du personnel aient pris la mesure de l'intérêt de cette démarche et ouvrent aujourd'hui cette période de volontariat à tous.

Nous pouvons saluer le travail de négociation qui a été mené, (qui pour nous aurait démarré le 19 octobre dernier) les différents échanges, l'écoute de la direction générale à notre égard et son sens des responsabilités, dans des conditions difficiles et dont nous avons été témoins au gré des tribulations, des manœuvres dilatoires qui se sont exercées par ailleurs.

L'essentiel pour la CFE CGC est que nous parvenions à un accord, **comme quoi négocier n'est pas tout accepter, mais argumenter et échanger pour que les intérêts de chacun soient respectés.**

Maintenant il est à espérer que ces derniers mois nous servent à construire l'avenir de la structure avec encore plus de vigilance. Nous avons tous compris que sans ses salariés, une entreprise n'a plus de force motrice. Nous avons tous compris que sans vision stratégique, une entreprise court à sa perte.

➤ **Alors aujourd'hui nos mots sont simples :**

La CFE CGC estime que les conditions proposées au départ sont respectables à condition qu'elles soient respectées et dotées de la plus grande écoute par l'EIC. Prononcer ces mots est un véritable crève-cœur en imaginant que des centaines de salariés le sollicitent. Ce n'est pas ce pourquoi on se bat depuis des années mais ce sur quoi on a conscience de ne pas pouvoir y échapper **car l'avenir de chacun appartient à chacun.** Après tout, c'est bien notre chiffre d'affaire et le discours qu'on porte aux autres qui nous font vivre : *"Nous avons tous droit à plusieurs vies professionnelles"*, si et seulement si nous pouvons et voulons l'appliquer à nous-mêmes. Nous souhaitons donc que les meilleures conditions soient offertes aux salariés pour sécuriser votre projet dans ce plan.

C'est dans ce sens que tous nos échanges avec la Direction Générale ont porté et finalement donné un résultat que nous considérons remarquable par rapport aux conditions de départ de ce projet de PSE.

La CFE CGC souhaite s'adresser également à tous ceux **qui souhaitent, peuvent ou doivent rester.**

Quel que soit le verbe utilisé pour leur condition d'existence, le défi de l'avenir incertain devra plus nous stimuler que nous terrifier. Ces 3 dernières années ont vu un paysage se recomposer, celui de la pensée et de la formation professionnelle.

A un journaliste qui nous interpellait la semaine dernière en parlant de l'AFPA, comme *« une vieille dame »*, nous lui avons répondu vertement que non, que ce n'était plus une vieille dame mais *« un beau bébé »*, âgé de 2 ans et demi certes - la création de l'EPIC - mais que sans cette naissance on ne serait plus là. L'EPIC nous a sauvé d'un dépôt de bilan associatif. Certes ce beau bébé a une démarche un peu chaotique, un peu branlante, mais c'est à nous de manière rassemblée à le reprendre en main, de le guider et ceci dans un avenir le plus rapide qui soit.

Il n'y aura pas de 2ème chance.

Car à près de 11 000 salariés il y a 10 ans, nous nous estimions invincibles.

A 8000 il y a 5 ans, nous nous estimions refondés.

Demain à 5000 qui et que serons-nous ? Fragiles ?

Plus facilement rayables d'un trait de plume qu'à l'époque où nous étions 11 000 ?

NON,

La CFE CGC croit, veut et fera tout pour que ce soit le contraire.

Nous n'oserions pas être sincères et authentiques si nous ne croyons pas en l'avenir et en l'intelligence collective.

Nous nous battons pour que l'ensemble des salariés trouvent un nouvel intérêt à leur mission et deviennent fiers et responsables de cette nouvelle entité qui se crée. Même si le plan stratégique ne nous semble pas assez ambitieux, nous pensons que la multiplicité des actions, des initiatives locales, donne sens à l'AFPA dans un contexte de réforme de la formation professionnelle où tous les acteurs sont extrêmement sollicités et que beaucoup d'entre eux sont fragilisés.

Le défi est immense mais la CFE CGC est convaincue d'être une véritable force de proposition, de négociation, respectueuse de nos valeurs et fondements, à savoir la défense de notre vocation sociale et économique au service du service public de l'emploi ! **Et pour cela la meilleure façon de vaincre la peur reste l'action.**

Le modèle social ne peut être défendable que s'il y a une véritable co construction entre la tutelle, la direction et les organisations syndicales Dans une entreprise qui comprend 82% de cadres et encore plus avec l'ensemble des techniciens et d'agent de maîtrise, ce sont les salariés qui ont la clef du changement.

Pour eux, les salariés, pour donner suite à notre combat et pour envisager une suite qui soit pour le moins réussie, car telle est notre ambitions, la CFE CGC a décidé de donner satisfaction et de voter « OUI » aux 3 informations consultations présentée lors de ce CCE.